

COMMISSION « JUGES & ARBITRES »

Compte-rendu de la réunion du 12 février 2014
Maison des Sports OLIVET

Présents : Elisabeth KLEIN (Water-Polo CD 45)
Anne ABHARI (Natation Course CD 45)
Dominique LEFEBURE et Philippe HOARAU (Natation Course CD 28)
Jean-Pierre MIQUEL (Natation Course CD 41)
Michel FAYOLLE et Yvon GAUTHIER (Natation Course CD 37)
Thierry BONNAMANT et Serge COHEN (Natation Course CD 18)

Excusés : Éric THUILLIER (Natation Course CD 41)
Philippe PASQUIER et Patrick SAUCOURT (Natation Course CD 36)
Gérard COYEAUD et Stéphane PETIT (Natation Course CD 45)
Michèle ROUILLY (Natation Synchronisée CD 37)
Laurence BETHOUL (Eau Libre CD 45)

Cartes d'Officiels

-  La fabrication des cartes d'officiel est relativement laborieuse. Au 11 janvier, il manquait encore beaucoup de photos pour pouvoir faire ces cartes (EL= 3 ; NS= 23 ; WP=55 ; NC= 210).

Trombinoscopes

-  Si le trombinoscope des officiels A en Natation Course a été mis en place rapidement sur le site internet du Comité Régional, ce n'est pas encore le cas pour les autres disciplines. Serge va essayer d'y remédier mais il manque encore des photos... comme pour les cartes d'officiels !

Application extraNat-Officiels

-  Après environ 1 mois d'utilisation de ce nouveau module, les participants ont échangé sur les différentes possibilités offertes avec quelques interrogations quant à son fonctionnement à tous les niveaux d'utilisation (région, département ou individuel).
-  Serge collectera auprès des responsables départementaux la liste des éventuels bugs rencontrés (quasiment inexistant à l'heure actuelle) mais également les demandes de modification ou d'amélioration à suggérer et fera remonter les informations au service informatique
-  Au cours de cette réunion, quelques petits soucis ont été soulevés comme le remplacement de la colonne « Genre » du fichier Excel par la colonne « Validité », l'impossibilité pour les départements d'éditer la liste de leurs officiels A et, par conséquent, de leur envoyer un mail par l'application. Serge a également constaté que la possibilité de justifier une action invalidante n'était plus permise alors que c'était le cas dans la version test.

Eau Libre

-  La session de formation/recyclage des officiels « Eau Libre » du 1^{er} février a vu la participation de 2 candidats à l'officiel A, 3 candidats à l'officiel B et de 3 officiels A en recyclage.
-  Les conditions de réussite à l'épreuve écrite ont été rendues plus faciles avec un questionnaire type QCM de 15 questions avec 3 fautes autorisées alors que, la saison dernière, il y avait 60 questions avec seulement 2 fautes tolérées.
-  Lors de cette session, les 2 candidats « A » et 2 des 3 candidats « B » ont été reçus à l'écrit. Il leur faudra maintenant valider la participation à 2 postes différents de leur niveau d'officiel. Laurence BETHOUL leur propose de participer à l'étape d'eau libre de CEPOY les 07 et 08 juin prochains.

Water-Polo

-  Dans cette discipline, la règle du recyclage obligatoire des officiels tous les 2 ans n'est, pour l'instant, pas respectée. Ce problème a été abordé avec Elisabeth Klein et Luc Bonnard.
-  Lors d'un entretien téléphonique avec Luc, Serge lui a proposé de rentrer dans la commission « Juges & Arbitres » puisqu'il est responsable des officiels notamment au niveau régional. Luc a accepté et une réunion spécifique sera organisée prochainement.
-  Le suivi de la formation des officiels WP est relativement récent et, dans le fichier des officiels issu du module extraNat-Officiel, certaines personnes apparaissent en tant qu'officiel alors que rien ne prouve leur formation.
-  Dominique souhaiterait que la formation des officiels B soit faite au niveau départemental et non en interne au club. Ce point sera évoqué rapidement avec Luc et Elisabeth.
-  Il est également évoqué la désignation d'un officiel A en tant que référent départemental.
-  Comme lors de la réunion du début de saison, Dominique demande à ce que la gestion et le suivi des officiels B soit faite par les départements ce à quoi Elisabeth et Serge répondent qu'il faut, avant toute chose, bien clarifier la situation de chaque personne présente sur le listing du water-polo. Cette possibilité sera réétudiée en début de saison prochaine.

Natation Synchronisée

-  Jean-Pierre et Dominique regrettent le manque d'information quant à la formation et à la réussite, ou non, de leurs officiels.
-  Une copie du listing des officiels « Nat.Synchro » sera adressée prochainement par Serge aux responsables départementaux.

Natation Course

-  Serge fait part du peu d'amendes appliquées depuis le début de la saison pour non-respect du quota d'officiels lors des compétitions régionales. C'est une bonne chose !
-  Concernant ce point, le Bureau Directeur a demandé à ce que la commission envisage une modification de la règle pour les Championnats Régionaux de Demi-Fond suite à la difficulté de monter un jury correct compte-tenu du faible nombre de nageurs par club. Après quelques échanges, il est rapidement proposé de demander 1 officiel à partir de 2 nageurs et d'appliquer directement une amende en cas de non-respect. Le Bureau Directeur étudiera cette proposition lors de sa prochaine réunion.

-  Le problème de disqualification sur le virage dos est également abordé. Après la dernière mise au point faite par Thierry et Serge avec la diffusion d'une note d'information complémentaire qui a été validée par Denis CADON, il semblerait que les choses soient plus claires.
-  Dominique souhaiterait qu'une vidéo comme celles utilisées lors de nos formations soit faite pour clarifier les choses. Jean-Pierre propose de s'en occuper avec l'aide d'une nageuse ou d'un nageur de l'AAJB.
-  Serge rappelle que la dernière session de formation « Officiel A » avait été délocalisée sur Châteauroux en raison du nombre prévisionnel « important » de candidats de ce département. Cela n'a finalement pas été le cas avec seulement 2 candidats « récupérés » à la dernière minute par Bernard TANCHOUX devant le mécontentement de Serge, le mercredi soir précédent la session. Heureusement qu'avec Magali, Serge avait accroché une session de recyclage à cette session ce qui a permis à 6 officiels A de l'Indre qui n'étaient pas venus à Orléans, début octobre, de se mettre à jour de leur recyclage.
-  Dominique n'est pas d'accord sur le fait de délocaliser cette formation et estime qu'elle doit rester faite à Orléans. Plusieurs personnes ne sont pas de cet avis surtout si cela peut permettre de limiter le nombre de personnes à déplacer.
-  Lors de sa dernière réunion, le Bureau Directeur a évoqué la modification de la désignation du jury de tête des compétitions régionales pour limiter les notes de frais (abus?). Les responsables départementaux tiendront compte de cette demande en début de saison prochaine.

Questions diverses

-  Dominique demande à ce que l'ERFAN tienne correctement à jour l'état des formations faites dans les départements (problème avec le département 28, à priori).
-  Dominique se pose la question sur le faible nombre de postulants pour l'officiel A en natation Course. La majorité des participants n'a pas vraiment de réponses à apporter si ce n'est que les gens ont certainement peur d'avoir à prendre des sanctions (ce qui est déjà un peu le cas avec certains officiels B).
-  Dominique regrette l'absence des officiels A de l'Indre sur les compétitions régionales et propose de les y obliger. Jean-Pierre et Serge, notamment, sont contre cette idée sachant qu'une telle obligation se retournerait contre le comité avec des absences de dernières minutes pour motifs quelconques.
-  Serge fait part de sa difficulté à obtenir les feuilles de jury des compétitions pour l'Indre et le Loir-et-Cher. Dominique se demande quelle est l'utilité réelle d'envoyer ces feuilles, ce à quoi Serge répond que cela lui permet de contrôler la présence de personnes autorisées à officier. Exemple est donné d'une compétition de l'Indre où sur 18 officiels, 8 n'étaient pas dans la dernière version du listing des officiels du 36. Dominique demande à ce que, dans un tel cas, l'information soit signalé au Bureau Directeur, pas seulement au comité départemental concerné. Il suggère que, dans ce cas de figure, d'annuler la compétition et abordera ce point lors de la prochaine réunion du Bureau Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 22h30.

Serge COHEN

